02-12-2019 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 2 décembre 2019, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger Siège #2: Monsieur Richard Fournier Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre Siège #4: Madame Micheline Morin Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absents: Siège #1: Monsieur Réjean St-Laurent

Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Tous formant quorum sous la présidence du maire Jean-Paul Bélanger. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. Vérification du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux du 4 et du 25 novembre 2019
- 4. Lecture et adoption des comptes
- 5. Correspondance et information
 - a) Politique municipale et plan d'action démarche MADA
 - b) Lettre de madame Liette Perreault
- 6. Invitations
 - a) -----
- 7. Demandes de don et d'appui
 - a) Cercle de Fermières
 - b) Moisson Vallée Matapédia
 - c) Centraide Bas-Saint-Laurent
 - d) Voix de la Vallée
 - e) Municipalité de Val-Brillant
- 8. Dépôt du registre des déclarations de don et/ou marque d'hospitalité
- 9. Déclaration des intérêts pécuniaire
- 10. Maire-suppléant et substitut
- 11. Autorisation de signature du maire-suppléant
- 12. Contrat de travail de la secrétaire-trésorière adj.
- 13. Vœux de noël
- 14. Mise en place d'un plan d'urgence d'épandage d'abrasif 2020
- 15. Décompte progressif #1 Mise à niveau champ d'épuration
- 16. Soumission bois de chauffage
- 17. Engagement aide à l'entretien de la patinoire
- 18. Transition Énergie Québec (TEQ)
- 19. Consommation d'eau potable
- 20. Prochaine réunion régulière du conseil 13 janvier 2020
- 21. Questions de l'assemblée
- 22. Levée de la réunion

214-19 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

215-19 Adoption des procès-verbaux

Proposé par Richard Fournier et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 4 et du 25 novembre 2019 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

Correction: Résolution 191-19

Lecture et adoption des comptes aurait dû être

écrit comme suit:

Proposé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉIÀ PAYÉS

Bell Mobilité, 9923-09-2019, cellulaire septembre	92.05
Bell Mobilité, 9923-10-2019, cellulaire octobre	91.36
Hydro-Québec, #648702047224, éclairage public sept.	181.18
Télus, 3023-09-2019, Hôtel de ville sept.	364.28
Télus, #1347-09-2019, CPÉSTP	78.44
Télus, #3101-10-2019, Camping	65.64

COMPTES NON PAYÉS

9025-Qc inc., #54993, chaudière biomasse	86 231.25
9025-Qc inc., #54993, ins. Réseau sous-terrain biomasse	19 315.80
9385-3117 Québec inc., #1251-1252, 3 cueillettes oct.	1 297.99
Atelier SMB, #740763, parc intergénérationnel	517.39
Atelier S. M. Poirier, #20519,	65.46
Automation D'Amours, #27747, vérif. débitmètre aqueduc	629.49
Cain Lamarre, avocats, #7090-01, constats SQ	68.99
Clérobec, #36757-37057-37243-37246, mat. divers	448.15
Dist. Action Sports 50 plus, #19781, table d'harmo. shufferboard	1463.40
Ent. Yvon D'Astous, #5581, niveleuse	565.68
Exc. Marcel Perreault, #4813-4814-4815, loc. mach.	1 057.76
Hamster, #749110-750313, fournitures bureau	425.70
Huot, #5423247, inventaires futurs travaux (aqueduc)	1 315.14
Jeannot Dumont, #100, déplacement Fête Moisson	23.20
Bélanger Jean-Paul, #98-99, dépl. St-Damase et Amqui	52.00
Kopilab, #251960, photocopieur oct.	385.93
Cons. Nouvel Horizon, #185, 2 ^{ième} vers. agrand. garage	24 973.72
Ent. F-A. D. Marin, #15-16, parc intergénérationnel	2 708.10
Marché Traditions, #838938, art. nettoyage	47.63
MRC de la Matapédia, #21855, Hon. service de génie	827.45
Petite Caisse, # 148690, médiaposte	32.00
SEAO Constructo, appel d'offre (biomasse)	11.22
Sécurité Berger, #9863, botte sécurité	224.18
Services Julien Desrosiers, #961, téléphonie IP	5 724.91
Sonic, #3644, huile chauffage Hôtel de Ville et CPÉSTP	2 739.94
Transp. M. Alain, #315, parc intergénérationnel	948.54
Ent. L. Michaud, #47550, abrasifs	7 940.46

Correction: Résolution 207-19

Dérogation mineure – Éric Michaud et Sylvie Lagacé aurait dû être écrit comme suit:

CONSIDÉRANT QUE le CCU a accepté la demande de dérogation mineure de monsieur Éric Michaud et madame Sylvie Lagacé situés sur le lot 4 348 388, concernant le désire de construire un garage de ± 9.75 mètres X 9.75 mètres et d'une hauteur de ± 5.9 mètres ce qui dérogerait des exigences prévues aux règlement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Réjean St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas n'a aucune objection et est en accord avec la décision du CCU.

<u>216-19</u> <u>Lecture et adoption des comptes</u>

Proposé par Micheline Morin et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Bell Mobilité, #9923-11-2019, cellulaire novembre	91.36
Entreprises Clermont Gauvin, 1er vers. déneigement	18 015.43
Fournier, Anicet, 1er vers., dén. cours mun. (novembre)	528.88
Hydro-Québec, #635202095700, CPESTP octobre	164.40
Hydro-Québec, #634302093603, 2º compteur octobre	100.54
Hydro-Québec, #625302112250, éclairage public novembre	187.21
Hydro-Québec, #625302112249, station pompage octobre	91.55
Hydro-Québec, #625302093410, camping octobre	152.23
Hydro-Québec, #625302112248, système pompage octobre	335.95
Hydro-Québec, #625302112247, garage municipal octobre	44.10
Hydro-Québec, #625302112246, hôtel de ville octobre	260.94
Hydro-Québec, # 659502301816, champ d'épuration octobre	42.28
Petite caisse, inventaire camping	300.00
Télus, #3023-10-2019, hôtel de ville octobre	291.31
Télus, #1347-10-2019, CPESTP octobre	121.77
Télus, #3101-10-11-2019, camping octnov.	131.28

COMPTES NON PAYÉS

André Roy, #12993, éclairage public	1 071.60	
Béton Provincial, #1732423, gravier parc interg.	1 332.31	
Clérobec, #37426-37684-37820, matériaux divers	217.62	
Conciergerie d'Amqui, #161433, articles de nettoyage	907.27	
9385-3117 Québec inc. #1383-1384, 3 collectes novembre	1 297.99	
C.P.R Équipements, #110361, chlore	55.19	
Dicom, #943000648, cueillette équip. travaux futurs aqueduc	408.47	
Entreprise Plourde, #1076965, essence	160.00	
Épicerie Raymond Berger, # 6656424, fête d'ouverture camping	68.57	
Excavation Marcel Perreault, #4817-4818-4828, travaux rang 7 + embâcle, valve eau		
367, Principale	1 408.43	
Fonds d'info. terr., #201903126438, mutation	4.00	
Fournier, Richard, #01, .dépl. formation séc. civile + repas	47.99	
Gilbert Sirois, #1, capturer castor	304.20	
Gratien Lebrun, #8415-8435, réparation fournaise	926.13	
Hamster, #751628, fournitures de bureau	45.80	
Kopilab, #251960, photocopieur novembre	243.57	
Laboratoire BSL, #76224-76225, analyses des eaux	657.03	
Michel D'Astous, #459707, parc intergén. (tipi et tables pic-nic)	1 925.83	
Les Marchés Tradition, #846003-850846, articles de nettoyage	77.05	
MRC de la Matapédia, #21825, honoraires, service d'urbanisme	1 226.71	
Petite Caisse, # 149040, médiapostes	32.00	
PG Solutions, #32910-35229, contrat ent. et sout. antivirus 2020	5 294.60	
RPF, #69367-69368-69386, Inst. prises + câble camping, travaux CPÉSTP	4 531.07	
Transport Rock Gagné, #32-34, fronteau rang 7 et travaux J-Guy C.	4 578.01	
Ultima, #17932, prime d'assurance	12 396.00	
URLS, #3341, formation ent. patinoires (Jessy Boulanger)	30.00	
Veolia, #19005587, matériels chloration	265.76	
Wolters Kluwer, #2745378, renouv. code des mun. 2020-2021	2 065.35	

217-19 Cercle de Fermières de St-Cléophas

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 75\$ au Cercle de Fermières de St-Cléophas pour leur souper de Noël 2019.

218-19 Centraide

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal accepte de faire un don de 20\$ à Centraide Bas-Saint-Laurent pour leur campagne de financement 2019.

<u>Municipalité de Val-Brillant</u>

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas appuie la municipalité de Val-Brillant dans leur processus d'adoption de leur règlement 03-2019 concernant restriction de la circulation des camions et des véhicules-outils sur les routes de Val-D'Irène et Lauzier.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du registre des déclarations de don et/ou marque d'hospitalité

Le greffier ou le secrétaire-trésorier doit déposer au conseil un extrait du **registre public des déclarations** faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un **don**, une **marque d'hospitalité** ou tout **autre avantage** qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (ci-après « *Loi sur l'éthique* ») (L.R.Q. E-15.1.0.1) (voir l'alinéa ci-après), et qui **excède la valeur fixée** par le Code d'éthique et de déontologie des élus (art. 6 et 46 *Loi sur l'éthique*).

Rappelons que l'acceptation d'un tel don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage, quelle que soit sa valeur, est cependant interdite lorsqu'il **peut influencer l'indépendance de jugement du membre du conseil** dans l'exercice de ses fonctions ou **risque de compromettre son intégrité** (voir art. 6, par. 4 de la *Loi sur l'éthique*).

Registre public des déclarations du conseil municipal

Je, Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare n'avoir reçu aucune déclaration d'aucun membre du conseil municipal pour avoir reçu un don, une marque d'hospitalité et/ou tout autre avantage en 2019.

Katie St-Pierre
Directrice générale et sec. très.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

La directrice générale dépose en date d'aujourd'hui la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Jean-Paul Bélanger, maire ainsi que madame et messieurs Richard Fournier, Roland St-Pierre, Micheline Morin, Normand St-Laurent et Réjean Hudon, conseillère et conseillers de la municipalité.

<u>220-19</u> <u>Maire-suppléant et substitut</u>

Considérant que deux articles de loi encadrent le remplacement du maire en cas d'absence, d'incapacité d'agir ou pendant la vacance de cette charge;

Considérant que l'article 116 du *Code municipal* prévoit que le conseil d'une municipalité locale peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés:

Considérant que l'article 210.24. de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* précise toutefois que « [...] Tout autre représentant que le maire est nommé par le conseil de la municipalité locale, parmi ses membres. En cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres. 1993, c. 65, a. 71; 1999, c. 40, a. 202; 2001, c. 25, a. 149;

Par conséquent, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité:

1. de nommer monsieur Réjean Hudon à titre de maire-suppléant du 14 janvier au 1^{er} juin 2020;

2. de nommer monsieur Réjean Hudon à titre de substitut du maire au Conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

221-19 Autorisation de signature du maire-suppléant

Proposé par Richard Fournier et résolu à l'unanimité que monsieur Réjean Hudon, maire-suppléant, soit autorisé à signer les chèques en l'absence de monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, à la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia du 14 janvier 2020, et ce, jusqu'à ce que le maire-suppléant suivant signe tous les documents nécessaires pour qu'il soit en fonction officielle.

<u>222-19</u> <u>Engagement - secrétaire-trésorière adjointe</u>

Considérant que Allison Sergerie, secrétaire-trésorière adjointe est en fonction depuis le 3 décembre 2019, à la suite d'une subvention salariale de 30 semaines;

Considérant qu'aucun contrat de travail n'a été signé à la fin de ladite subvention et que ceci est nécessaire;

Par conséquent, il est proposé par Micheline Morin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas autorise Jean-Paul Bélanger, maire et Katie St-Pierre, directrice générale à signer le contrat de travail entre les deux parties afin de régulariser l'engagement de madame Sergerie. Ledit contrat a été lu et accepté par le conseil municipal.

223-19 <u>Médiaposte - Vœux de Noël</u>

Proposé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas fasse parvenir des vœux de noël et de bonne année 2020 à chaque adresse civique par l'envoi d'un médiaposte.

<u>Mise en place d'un plan d'urgence d'épandage d'abrasif 2020</u>

Considérant que la municipalité tient à mettre en place un plan d'urgence d'épandage d'abrasif pour les cours municipales;

Considérant que cette mise en place est pour prévenir les accidents;

Par conséquent, il est proposé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas mandate et autorise Katie St-Pierre et/ou Jessy Boulanger à prendre toutes les mesures nécessaires afin que les cours municipales soient entretenues et sécuritaire pour les citoyens.

<u>Décompte progressif #1 – Mise à niveau champ d'épuration</u>

Considérant que le décompte progressif #1 dans le cadre des travaux de mise à niveau au champ d'épuration est de 76 201.33\$ taxes incluses;

Par conséquent, il est proposé par Richard Fournier et résolu par le conseil municipal que le paiement de 76 201.33\$ taxes incluses soit remis aux Entreprises A & D Landry Inc. Le conseil autorise la directrice générale à signer, si nécessaire, tous les documents concernant le décompte progressif #1.

Soumission – bois de chauffage

Considérant que la municipalité offrait du bois de chauffage à vendre par médiaposte en novembre dernier;

Considérant que le conseil a reçu 5 soumissions et qu'après vérification, elles sont toutes conformes;

Considérant que lesdites soumissions ce lit comme suit;

Marcel Perreault	225.00\$
Gilles Côté	250.00\$
Guylaine Audy	260.00\$
Entreprises Clermont Gauvin	500.00\$
Réginald Joubert	562.00\$

Par conséquent, il est proposé par Richard Fournier et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de monsieur Réginald Joubert pour un total de 562.00\$. Monsieur Joubert doit venir chercher le bois à ses frais.

<u>227-19</u> Engagement – aide à l'entretien de la patinoire

Proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas engage Alex Gagnon comme préposé à l'entretien de la patinoire pour la saison 2019-2020. Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, et Madame Katie St-Pierre, directrice générale, sont autorisés à signer le contrat incluant les conditions de travail.

228-19 Transition Énergie Québec (TEQ)

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Katie St-Pierre, directrice générale à signer l'entente n° BIO-24-19-20-0234-001 ainsi que tous les autres documents nécessaires au programme de Biomasse forestière résiduelle avec Transition Énergétique.

<u>229-19</u> <u>Ouverture des chemins – Saison hivernale</u>

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à autoriser toute personne qui veut ouvrir un chemin non déneigé par la municipalité avec certaines conditions qui ce lit comme suit:

L'entrepreneur ou la personne:

- doit déposer une demande écrite;
- doit ouvrir le chemin afin que 2 véhicules puissent se rencontrer;
- doit mettre la signalisation conforme et adéquate pour ses travaux et la sécurité des autres utilisateurs;
- pourra circuler en tout temps sauf lors du dégel;
- doit déneiger à ses frais;
- n'a en aucun moment le droit d'interdire l'accès à d'autres utilisateurs sous prétexte que c'est lui qui entretien le chemin;
- doit remettre le chemin dans l'état où il était avant la tombé de la première neige.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

CONSOMMATION D'EAU POTABLE – NOVEMBRE 2019 1 200.8 litres/jour/résidence en moyenne

230-19 Levée de la réunion

Proposé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures trente minutes (20h30).

Jean-Paul Bélanger
Maire
Katie St-Pierre
Directrice générale et sectrès.